

Compte-rendu de réunion du Comité Stratégique de Filière Aéronautique du 6 mai 2020

Prise de parole de Jean-Baptiste DJEBBARI, Secrétaire d'Etat chargé des Transports

Action du ministère des transports pour :

- relancer l'activité aérienne avec des réunions européennes. Il y aura un conseil des ministres européens des transports le 5 juin 2020.

Pour le monde d'après, il faudra compter sur la capacité de l'Union Européenne qui devra se mobiliser autour des projets.

- Garantir le soutien économique et le soutien aux projets du secteur aéronautique. Le CORAC sera réuni prochainement pour faire un point sur les projets de R&D et R&T.

1. Intervention CFE-CGC (Françoise Vallin) à l'adresse de Mme Pannier-Runacher

« Mme La Ministre,

Je voudrais tout d'abord au nom de la CFE-CGC vous remercier pour l'organisation de cette conférence téléphonique ne fut ce-t-elle que d'une heure pour permettre aux partenaires sociaux d'accéder à notre Comité Stratégique de Filière Aéronautique.

Depuis le début de la crise, nous n'avons pas encore eu l'occasion de pouvoir partager le devenir de nos industries aéronautiques alors que nous savons tous que des grands groupes aux plus petites entreprises de notre filière, cette crise sans précédent est sanitaire, économique, industrielle et sociale. Toute la filière sera impactée par des restructurations, des consolidations, des plans sociaux, etc... faisant appel nécessairement à un dialogue social bâti sur la confiance et la transparence. Dans nos entreprises, le dialogue social a été l'outil central qui a permis de trouver des solutions pour remettre en route l'outil industriel, mettre en place des solutions sanitaires irréprochables. Nous le savons, nous aurons d'autres dispositifs sociaux à trouver, à négocier afin de préserver les emplois et les compétences de nos entreprises dans la continuité du dispositif d'activité partielle qui a démontré son utilité et sa parfaite adéquation aux besoins immédiats liés à la situation inédite et nous remercions au passage le gouvernement pour sa réactivité et cette première aide apportée

Une nouvelle concertation/négociation s'ouvre au sein de la branche de la Métallurgie, qui viendrait se substituer à l'activité partielle pour nos entreprises se trouvant durablement impactées par la crise.

La CFE-CGC y entrera avec la conviction d'aboutir. De nombreux emplois sont en jeux. Nous savons que des plans sociaux sont en préparation dans la filière aéronautique.

Donc Mme La Ministre, il n'y a pas de raison que ce qui est possible dans nos entreprises, dans la branche de la Métallurgie, dans les CSF Automobile ou Chimie/matériaux ne le soit pas au sein du comité de filière aéronautique. »

Pour la CFE-CGC, Françoise Vallin, rappelle à Mme Pannier-Runacher ses demandes au bénéfice de la filière :

- **Une aide massive doit être octroyée aux compagnies aériennes.** Cette aide devra, non seulement servir à relancer le trafic, mais aussi inciter les compagnies aériennes à renforcer le renouvellement de leurs flottes avec des appareils de dernière génération. Cela sera d'autant plus nécessaire qu'avec le niveau très faible du prix du pétrole, la tentation sera grande de tirer au maximum profit de l'exploitation d'avions plus consommateurs de carburant.
- **Un renforcement notable des financements de recherche** pour aider l'industrie française et européenne à atteindre la cible de décarbonation de 2050 avant l'heure.
- **Les grands donneurs d'ordre** doivent eux-mêmes procéder à des **entrées au capital de certains de leurs fournisseurs** afin de les soutenir et de s'assurer de la continuité de livraison de pièces indispensables. Cela passera nécessairement par une **réorganisation de la supply-chain**. Mais ne rien faire, c'est accepter la disparition d'entreprises et des emplois et compétences associés.
- **Les prêts garantis par l'Etat**, ou d'éventuelles entrées au capital doivent absolument **être conditionnés à la défense de l'emploi en France**.
 - L'industrie aéronautique étant duale, soutenir le civil passe aussi par le maintien du domaine militaire. **Les programmes prévus à la Loi de Programmation Militaire ne doivent en aucun cas être retardés.** Ils doivent même être accélérés. L'Etat, les états, doivent, à ce titre, honorer leurs commandes et leurs programmes d'hélicoptères, de missiles etc.
 - Quelles que soient les mesures prises, elles ne produiront pas leur effet dans l'immédiat. De manière à aider les entreprises à garder leurs compétences et à les faire évoluer, le **maintien de l'activité partielle sur le moyen terme (24 mois ?) est indispensable !**
 - **Une politique de formation accélérée** pour préparer la transformation de nos entreprises aux nouvelles technologies. Profitons-en ! La moitié des salariés de la filière sont en activité partielle !

2. Le GIFAS (Syndicat Patronal représentant les entreprises de la filière aéronautique) :

Il faut regarder en face la crise. Il y a eu un arrêt de la machine industrielle, le temps de mettre en place les conditions sanitaires ad hoc.

Une coordination s'est instaurée au sein de la branche UIMM, au niveau de chaque entreprise en liaison avec les CSEE, CSEC, CSSCT.

La reprise est en cours : **en moyenne 30% de salariés au sein du GIFAS ont repris le travail. 30% voire plus sont en télétravail.**

Mais c'est un choc titanesque qui secoue l'aéronautique avec un quasi arrêt du trafic aérien et qui touche l'aviation commerciale, l'aviation d'affaires et dans une moindre mesure les hélicoptères.

Le GIFAS remercie le gouvernement pour les outils économiques et fiscaux immédiats, le financement de l'activité partielle, mesures bienvenues partagées par l'ensemble de la filière. Le GIFAS s'est également mobilisé autour des donneurs d'ordre mais aussi des PME. La supply chain est et va être encore durement et durablement touchée.

La task force mise en place au sein du CSF doit finaliser ses travaux avec la présence de Patrick Daher, Président du GAED et Christophe Cador, Président du comité Aéro PME pour la structuration future de la supply chain et assurer sa survie.

Demandes du GIFAS (très cohérentes de celles de la CEF-CGC...) pour contrer la baisse d'environ 40% de l'activité dans l'aéronautique civile :

- **La reprise des vols dans l'immédiat.** La DGAC, l'IATA doivent se mobiliser pour laisser repartir les moyens et longs courriers
- **Le soutien de l'effort d'innovation.** Il est fondamental que l'Etat poursuive son effort de soutien à travers le CORAC qui va faire de nouvelles propositions à l'Etat. Nous allons nous rapprocher de Thierry Breton pour voir comment l'Union Européenne peut venir en aide à la filière. Pousser pour la R&D et l'innovation afin de permettre de ne pas perdre nos qualifications et expertises.
- **Aider la supply chain** même si on ne pourra pas venir au secours de tous les fournisseurs car la durée de la crise sera trop longue. Pour Safran, la supply Chain intervient pour 50% de ses achats.
- **Demande d'un soutien public pour aider l'aéronautique civile mais aussi le militaire** car nous sommes tous des acteurs duaux. « Ne pas déshabiller Paul pour habiller Pierre » : la LPM doit être préservée.

Le plus grand souci est la préservation des compétences critiques en support, en R&D, en ingénierie.

3. Intervention de Mme Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances

Il faut accélérer le plan de soutien à la filière aéronautique (le CSF Aéro est le dernier à n'avoir pas encore rendu sa copie) mais à condition de partager les grandes orientations que sont :

- La décarbonation
- La compétitivité de la plateforme française avec 2 branches :
 - la transformation digitale de notre chaîne de production et les outils du futur
 - définition le niveau d'activités pour les mois à venir et les ajustements nécessaires.
- Demande forte du gouvernement au GIFAS de regarder les situations entreprises/entreprises pour avoir une bonne compréhension, éviter que les investisseurs étrangers ne fassent leur marché dans notre supply chain, identifier les entreprises en difficulté pour les repositionner sur le long terme, relocaliser en France et investir.
- Les outils seront portés par la puissance publique. Des engagements forts sont donc nécessaires sinon l'Etat ne suivra pas.

La décarbonation n'est pas une option !!!

Le dialogue social va être plus que nécessaire.

Le chômage partiel dans l'immédiat est la 1^{ère} ligne d'aide aux entreprises. 12 millions de salariés du privé sont payés par l'Etat et cela n'est pas soutenable dans la durée.

Il faut trouver un accompagnement de la reprise et de la redéfinition de chaque filière dans l'après crise considérant que les conditions de travail particulières vont durer. Réorienter l'argent du chômage partiel vers la formation, la montée en compétences. On n'arrêtera pas brutalement l'activité partielle mais il faut anticiper pour trouver d'autres leviers d'accompagnement.

En conclusion, faire un travail de constat, de diagnostic de la filière puis il appartiendra à chacun de poursuivre les discussions dans les entreprises pour réussir la reprise et la montée en capacité.

La filière Aéronautique sera une priorité pour le gouvernement avec 2 à 3 autres filières.

Le GIFAS se donne 3 semaines pour faire un travail analytique sur la répercussion de la crise, le plan de marche de la filière, chiffré et alimenté de propositions.

Les Organisations Syndicales recevront le résultat de ces travaux.